Arts Sports et Loisirs en Pays d'Aigues



ASL – ARCHERS DE LA TOUR

LA TOUR D'AIGUES Agrément FFTA 1384145 Saison 2025-2026



Charte du jeune compétiteur des Archers de La Tour d'Aigues

Les jeunes compétiteurs et leurs tuteurs adhèrent à cette charte pour les sorties club. Afin de respecter l'accompagnement des jeunes (coaching) qui se fait bénévolement.

Rappel sur la Signature :

- Seul le tuteur légal a qualité de signer un document !
- L'archer mineur peut s'il le veut ajouter sa signature.

Communication:

La communication officielle (dans les 2 sens) ne se fait que par mail ou SMS. Les réponses doivent donc se faire par retour de mail ou SMS.

- Le club donne les informations lors des cours aux archers et leurs familles.
- Les réponses verbales doivent être confirmées par mail ou SMS.

Trajet/Covoiturage:

- Chaque parent s'engage à participer au transport des archers en compétition.
- Les parents acceptent que leur enfant puisse être covoituré.
- Les parents acceptent de covoiturer d'autres archers et leurs encadrants.
- Participation aux frais de covoiturage 2€ pour les compétitions jeunes, 5€ euros pour les compétitions sélectives.
- Les parents peuvent s'entendre entre eux pour faire une rotation sur les trajets.

Engagement:

L'archer et les parents s'engagent pour une compétition, un entrainement ou un stage. Tout comme l'encadrant / entraineur / coach qui s'engage pour encadrer bénévolement.

• En cas de désistement, celui-ci doit être notifié RAPIDEMENT par mail ou SMS. Si des frais ont déjà été engagés, il n'y aura pas de remboursement.

Il peut y avoir un engagement sur la saison et/ou des engagements en groupe (ex : compétitions par équipes).

Sécurité de l'enfant :

Que fait-on en cas d'un seul jeune avec un entraineur (ou adulte conducteur...)?

- Soit un parent reste avec l'adulte et l'archer.
- Sinon Annulation du voyage ou de l'entrainement.

Matériel:

L'archer compétiteur et/ou sa famille doit gérer son matériel.

Cela suppose:

- L'achat progressif des protections et du matériel de l'archer.
- L'achat progressif des flèches de qualité compétition avec ses encoches, plumes et pointes.
- De savoir entretenir, réparer et où changer tous les accessoires.

Des ateliers seront organisés tout au long de l'année pour que chaque archer puisse être autonome.

Arts Sports et Loisirs - Secrétariat: 04 90 07 33 32 Site - Arts Sports et loisirs : http://artssportsetloisirs.fr
Responsable section Tir à l'arc : Hedi ADOU Tél: 07 62 83 68 47 archersdelatour@gmail.com